

15 JUIL. 2020

A5c/ 308 /20

DECISION PORTANT DÉLÉGATION

LE DIRECTEUR GENERAL

VU le Code de la santé publique,

VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

VU l'arrêté n° 2020 - 2288 de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en date du 29 juin 2020, portant désignation de Monsieur Franck D'ATTOMA comme Directeur Général par intérim des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg à compter du 15 juillet 2020,

VU la décision n°A6a/9/19 du 4 janvier 2019 portant affectation de Madame Lucie CHABAGNO, Directrice adjointe,

VU la décision n° A6a/225/19 du 22 mars 2019 portant affectation de Madame Christine GEILLER, Directrice adjointe

VU la décision n° A6a/23/20 du 14 janvier 2020 portant affectation de Monsieur Romain GERARD, Directeur adjoint

VU la décision A6a/229/19 du 22 mars 2019 portant affectation de Madame Sarah HUSTACHE, Directrice adjointe,

VU la décision n° A6a/207/18 du 8 mars 2018 portant affectation de Monsieur Bertrand JEANMOUGIN, Directeur adjoint

VU la décision n°A6a/227/19 du 22 mars 2019 portant affectation de Madame Mathilde ROUSSEAU, Directrice-adjointe,

VU la décision n°A6a/683/17 du 29 septembre 2017 portant affectation de Madame Noémie SAINT-HILARY, Directrice adjointe,

VU la décision n° A6a/239/19 du 26 mars 2019 portant affectation de Madame Yasmine SAMMOUR, Directrice adjointe

VU l'organigramme de l'équipe de direction des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg au 15 juillet 2020,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

La présente décision annule et remplace la décision DG/SP A5c/20/20 en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de signature aux membres de l'équipe de Direction occupant des fonctions de directeurs délégués de pôle par le Directeur Général.

Article 2 :

Dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions de Directeur(trice) adjoint(e) délégué(e) de pôle, délégation de signature, limitée aux pôles dont ils ont la charge, est donnée aux cadres de Direction ci-après nommément désignés pour signer l'ensemble des actes réglementaires et individuels liés à l'exercice de la fonction de Directeur(riche) délégué(e) de pôle :

- Madame Lucie CHABAGNO, pour les pôles :
 - Anesthésie réachir et médecine péri-opératoire
 - Gynécologie-obstétrique
 - Médecine / Rhumatologie / Nutrition / Endocrinologie / Diabétologie (MIRNED)
 - Médico-chirurgical de pédiatrie
- Monsieur Romain GERARD, pour les pôles :
 - Urologie / Dermatologie
 - Médecine et chirurgie bucco-dentaires
 - Spécialités Médicales / Ophtalmologie (SMO)
 - Hépatodigestif (hôpital civil)
 - Pathologies thoraciques
- Madame Christine GEILLER, pour le pôle
 - Gériatrie
- Madame Sarah HUSTACHE, pour le pôle :
 - Imagerie
- Monsieur Bertrand JEANMOUGIN, pour les pôles :
 - Santé publique, Santé au travail et Hygiène hospitalière
 - Pharmacie

- Madame Noémie SAINT-HILARY, pour les pôles :
 - Tête-cou / Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur (CETD)
 - Locomoteur
 - Onco-hématologie
 - Pathologies digestives, hépatiques et Transplantation
- Madame Yasmine SAMMOUR, pour les pôles :
 - Biologie
 - Médico-chirurgical cardio-vasculaire
 - Urgence SAMU-SMUR 67 - Médecine intensive et réa
 - Psychiatrie

Article 3 :

Madame Lucie CHABAGNO, Directrice adjointe, Madame Christine GEILLER, Directrice adjointe, Monsieur Romain GERARD, Directeur adjoint, Madame Sarah HUSTACHE, Directrice adjointe, Monsieur Bertrand JEANMOUGIN, Directeur adjoint, Madame Mathilde ROUSSEAU, Directrice adjointe, Madame Noémie SAINT-HILARY, Directrice adjointe et Madame Yasmine SAMMOUR, Directrice adjointe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité signataire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans le même délai.



Franck D'ATTOMA
Directeur Général p.i. des H.U.S.

Copies :

- Cabinet de la DG
- Lucie CHABAGNO, Christine GEILLER, Romain GERARD, Sarah HUSTACHE, Bertrand JEANMOUGIN, Mathilde ROUSSEAU, Noémie SAINT-HILARY, Yasmine SAMMOUR
- Préfecture du Bas-Rhin (pour publication au Recueil des Actes Administratifs)
- ARS DT Alsace
- M. LE DOUCE, TP HUS
- BAC